

*Unité nationale*

Québec et du parti libéral dans les Prairies avait selon moi mis en péril l'unité nationale.

Le déséquilibre est évident lorsqu'on examine les résultats des dernières élections générales. Alors que le parti conservateur a obtenu 20 p. 100 des voix au Québec, cela ne lui a donné que 4 p. 100 des sièges. D'un autre côté, avec 27 p. 100 des voix dans les Prairies, les libéraux n'ont remporté que 11 p. 100 des sièges. Il serait peut-être bon qu'une commission parlementaire spéciale étudie les avantages et les inconvénients d'une forme modifiée de représentation proportionnelle et cherche à savoir si l'on ne réglerait pas en partie les problèmes de l'unité nationale en s'arrangeant pour que le nombre de sièges correspondent mieux aux nombre des voix obtenues.

Je suis certaine que de tels changements auraient des répercussions profondes sur notre régime fédéral. Ils pourraient le modifier profondément. Mais, à mon avis, les circonstances actuelles font que nous devons être prêts à dépasser la question de la tolérance linguistique ou même celle des rajustements constitutionnels, pour re-examiner entièrement notre système politique.

Au cours des derniers mois, des députés, des journalistes, des universitaires et des Canadiens de toutes les régions du Canada ont commencé à se demander si cette institution et les autres institutions nationales étaient capables de s'attaquer aux graves problèmes nationaux qui nous assaillent. Le Parlement ne doit pas donner l'impression de ne pas être à la hauteur de la situation. Le peuple canadien ne doit pas le percevoir de cette façon, car il perdrait confiance non seulement en cette institution mais dans la démocratie elle-même. On pourrait commencer à réorganiser la Chambre en instituant une commission parlementaire pourvue des pouvoirs nécessaires pour examiner toute la question, pour interroger des témoins, pour se déplacer et tenir des audiences, ce qui assurerait la survie de nos institutions politiques. Ce serait une façon de relâcher les tensions qui se manifestent dans notre confédération. Ainsi que le souligne John Meisel, «motivés par la nécessité d'éviter un désastre et de façonner une collectivité nouvelle, nous pourrions créer des institutions politiques adaptées aux circonstances particulières que nous imposent les réalités régionales et ethnographiques canadiennes et les exigences de la société postindustrielle.»

● (2030)

Il y en a qui affirment que parler de survivance nationale est une expression trop forte pour désigner la crise qui se dessine aujourd'hui. Je ne le crois pas, monsieur l'Orateur, mais ce que je désire ardemment, c'est que le Canada survive et non pas que le gouvernement actuel se maintienne au pouvoir.

Le gouvernement ne devrait pas se contenter de nous demander dans sa résolution de nous consacrer à une nouvelle unité canadienne—il devrait nous mettre au défi de prendre certaines mesures plus audacieuses, d'examiner toutes les solutions de rechange possibles, de mettre sur pied des institutions propres à garantir cette unité. Non seulement nous devons travailler pour faire triompher le fédéralisme, mais il importe qu'on nous voie à l'œuvre. Que le gouvernement nous en fournisse le moyen—la commission parlementaire—et nous allons nous atteler à la tâche.

**Des voix:** Bravo!

[Mlle MacDonald.]

[Français]

**M. Pierre Bussièrès (Portneuf):** Monsieur le président, j'ai choisi de citer dès le début de mes réflexions sur la motion présentée par l'honorable premier ministre un très court passage d'une allocution de M. Gordon Robertson, passage qui rend bien compte de la difficulté d'être Canadien pour une large partie de la population de notre pays. Voici ce que disait M. Robertson: «Au fil des années, les Canadiens français ont constaté que nous, du Canada anglais, n'étions pas assez grands pour traiter avec eux sur un pied d'égalité, pour reconnaître en eux une communauté digne de tout notre respect, pour leur donner la place qui leur revient dans toutes les régions du pays et dans toutes les sphères d'activité de la société canadienne. Ils ont constaté que nous étions incapables d'établir avec eux, au sein même du Québec, des rapports fondés sur la dignité et le respect.» Cette courte citation est extraite d'une allocution de M. Gordon Robertson, secrétaire du cabinet pour les relations fédérales-provinciales lors de la collation des grades à l'Université Dalhousie, le 12 mai dernier.

Cette constatation de M. Robertson, elle est déjà contenue à maints endroits dans le rapport de la Commission Laurendeau-Dunton. Elle s'est exprimée de bien des façons dans l'histoire du Québec et du Canada. Son expression la plus aiguë, celle qui a causé le plus grand choc aux citoyens canadiens, est sans aucun doute l'élection du Parti Québécois. Parce que l'élection du Parti Québécois n'est pas que le rejet du gouvernement Bourassa à Québec, il est aussi l'aboutissement et la cristallisation d'un sentiment profond d'inégalité de la part des Canadiens francophones du Québec. Le «Maîtres chez nous» de M. Lesage, L'«Égalité ou indépendance» de Daniel Johnson étaient autre chose que des slogans électoraux. Ils étaient la manifestation d'une volonté collective d'être reconnus comme partenaires égaux d'un pays qui trop souvent ne fait que les tolérer.

Sommes-nous, monsieur le président, engagés, comme pays, dans un cul-de-sac? En sommes-nous au point où il n'y a plus rien à faire? Si nous répondons oui à ces questions, c'est que nous avons laissé le fatalisme, le fanatisme ou les préjugés prendre les décisions quant à l'avenir de ce pays. Pourquoi ne pas bâtir cet avenir, définir ce pays, sur les bases de la tolérance et de la générosité? Pénétrés de tolérance et de générosité, comment devons-nous bâtir cet avenir et définir ce pays? Je tenterai, monsieur le président, de répondre à cette question par quelques suggestions.

Le premier point sur lequel il est toujours important de revenir c'est l'égalité des deux langues et des deux cultures, l'une française et l'autre anglaise, partout au pays. C'est devenu un lieu commun de parler de bilinguisme dans ce pays, et certains propos prononcés aujourd'hui dans cette Chambre nous font douter qu'on puisse jamais atteindre cet objectif. Les Québécois ont toujours accepté le principe de la co-existence des Canadiens de langue anglaise et ceux de langue française dans un esprit d'égalité de droits, de respect mutuel et de dignité. Cependant, ils savent, et l'histoire leur donne raison, que ce principe n'a pas été appliqué à leur endroit. Si, à l'extérieur du Québec, le Canadien francophone se sent étranger, comment voulez-vous qu'il reste attaché à ce pays? Si l'on avait accordé au français, dans le reste du pays, la reconnaissance et les droits que le Québec a accordés à la langue